



Parcoursup : bien mais peut mieux faire

BILAN La ministre de l'Enseignement supérieur note des progrès. Mais 94 000 jeunes attendent toujours

La phase principale de la procédure Parcoursup, qui permet d'accéder à l'enseignement supérieur, est à peine terminée que c'est déjà l'heure des premiers bilans. Le Snesup-FSU, syndicat majoritaire chez les enseignants, dénonce le fait que plus de 94 000 candidats n'ont reçu aucune proposition d'admission (sur les 840 727 inscrits au tableau de bord officiel). Quand Sylvie Retailleau, la ministre de l'Enseignement supérieur, interrogée par le JDD, note « de réels progrès » : « *Parcoursup s'améliore continuellement, année après année, depuis cinq ans. Aujourd'hui, un peu plus de neuf lycéens sur dix ont reçu au moins une proposition.* »

Si l'on compare avec 2021, les résultats progressent pour les catégories qui comptent le plus de postulants. Parmi les 622 259 lycéens inscrits, 90,4 % ont reçu au moins une proposition (89,5 % en 2021). Pour les 185 656 étudiants en réorientation, le taux atteint 79 % (77 % en 2021). Mais les chiffres sont moins bons pour les 32 812 suivant un cursus à l'étranger (44,4 %). Et quelque 95 000 en reprise d'études n'apparaissent pas au tableau de bord.

Au lycée, les résultats diffèrent aussi selon les filières. Les candidats de la voie générale (95,8 % ont eu au moins une proposition) sont mieux lotis que ceux des voies technologique (85,9 %) ou professionnelle (77,1 %). Ceux-ci risquent d'être les plus nombreux à rester sur le carreau.

Et les 94 028 jeunes sans proposition (90 089 l'an passé) ? Le nombre est sans doute en hausse car ils sont moins nombreux à avoir déjà quitté la plateforme (22 871 contre 31 512 l'an passé). Au ministère, on assure

que tous ceux qui n'ont pas eu de proposition ont reçu un courrier et que, parmi eux, tous les lycéens et étudiants en réorientation ont été appelés. « *Certains se sont inscrits dans des formations hors Parcoursup, d'autres ont trouvé un emploi, partent à l'étranger ou s'engagent dans un service civique*, décrit la ministre. *Ce n'est pas évident de savoir combien restent encore en attente.* »

Et la procédure continue. Avec une nouveauté : ceux qui avaient encore des vœux en attente à la fin de la

phase principale ont jusqu'à demain pour les hiérarchiser. Cela pour « *accélérer la procédure et permettre* », selon la ministre, que « *le maximum d'étudiants puisse passer des vacances en août l'esprit tranquille* ». Mais pas question de les obliger, l'an prochain, à classer leurs vœux dès le début de la procédure. « *Cela accroîtrait l'auto-censure, comme on l'a vu avec APB*, juge-t-elle. *Nous voulons l'éviter.* »

Les candidats sans solution peuvent aussi s'inscrire dans la phase

complémentaire (qui se terminera le 16 septembre), et choisir parmi les 100 000 places encore vacantes dans un peu plus de 5 800 formations. Dans les nouvelles licences Accès Santé (62 LAS ont encore des places), les licences de droit, d'économie-gestion ou de lettres. Mais aussi dans des formations sélectives comme les classes préparatoires.

Le ministère invite aussi les candidats qui n'ont rien à se tourner

vers une des commissions d'accès à l'enseignement supérieur. « *Depuis le 1^{er} juillet, un peu plus de 7 000 lycéens ont saisi cette opportunité*, explique la ministre. *C'est une donnée objective pour savoir combien sont encore en recherche.* » D'autres diront, en sens inverse, que, parmi ceux ayant reçu une proposition, certains ne sont en réalité pas satisfaits...

Et si certains souhaitent supprimer Parcoursup, qu'ils considèrent comme un outil de sélection, Sylvie Retailleau n'entend pas y toucher : « *Curieusement, ceux qui suggèrent d'abolir la plateforme ne disent jamais par quoi ils la remplaceraient. Par des envois postaux ou des files d'attente devant les établissements ? Je pense qu'aucun pays n'a intérêt à cela.* » Cet outil a permis, selon elle, de faciliter l'insertion dans le supérieur.

Malgré tout, elle esquisse quelques pistes d'amélioration. D'abord et surtout en matière d'orientation : « *Il n'y a jamais eu autant d'informations sur les formations que sur Parcoursup. Il faut maintenant rendre tout cela plus accessible.* » Elle y travaille avec le nouveau ministre de l'Éducation nationale. Comme promis par le Président, une « *demi-journée avenir* » devrait être mise en place dès la classe de cinquième. Autre avancée ? L'an prochain, les deux épreuves de spécialité, qui comptent pour 32 % au bac, devraient se dérouler en mars et figurer dans Parcoursup. « *Cela introduira un élément de comparaison objectif supplémentaire pour évaluer les candida-*

tures », se félicite Sylvie Retailleau.

Et la création de places supplémentaires réclamée par les syndicats enseignants et étudiants ? La ministre évoque bien un « *effort* ». Mais elle prévient : « *À un moment donné, il faut quand même faire correspondre le nombre de places ouvertes et financées avec les besoins et les débouchés professionnels.* » Pas sûr que la réponse plaise à tout le monde. ●

MARIE QUENET

« Un peu plus de neuf lycéens sur dix ont reçu au moins une proposition »

Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur





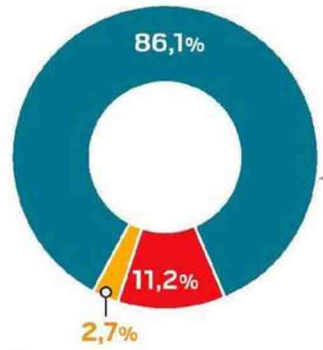
L'ÉTAT DES LIEUX AU 15 JUILLET 2022

Candidats ayant reçu une ou plusieurs propositions d'admission

Candidats ayant quitté la plateforme avant d'avoir une proposition

Candidats n'ayant eu aucune proposition

840 727 candidats inscrits au tableau de bord de Parcoursup*



* Ce chiffre ne tient pas compte des 95 000 personnes en reprise d'études

Calculs du JDD à partir des données fournies par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à l'issue de la première phase

Par catégorie de candidats

Sur 622 259 lycéens (scolarisés en France ou dans un établissement français à l'étranger)



Sur 185 656 étudiants en réorientation (scolarisés en France)



Sur 32 812 candidats scolarisés à l'étranger



Sur 381 456 lycéens de la voie générale



Sur 134 617 lycéens de la voie technologique



Sur 105 263 lycéens de la voie professionnelle

